

La gestion écologique des espaces publics

La gestion écologique des espaces verts : qu'est-ce que c'est ?

La gestion écologique consiste à prendre en compte dans l'aménagement et l'entretien des espaces publics différents critères tels que : économie d'eau, arrêt de l'utilisation des pesticides chimiques, enrichissement de la faune et de la flore, savoir-faire des jardiniers... L'objectif est de trouver un équilibre entre le confort paysager du public et les contraintes écologiques, pratiques et économiques.

Mauléon et communes associées a adopté un plan de gestion des espaces publics en 2010.

Trois types d'entretien ont été définis selon la nature et la fonction de chaque espace.

1 Espaces de prestige

Lieux d'accueil, centres bourgs, cimetières, stades d'honneur

> taille architecturée des arbustes, tontes fréquentes et basses, arrosages au besoin, présence d'herbes sauvages peu tolérée



2 Espaces classiques

Lotissements, rues secondaires, parcs urbains

> massifs de plantes vivaces, tontes des pelouses plus hautes, tolérance modérée d'herbes sauvages, enherbement d'allées



3 Espaces naturels

Parcs champêtres, bassins d'orage, zones d'activités

> prairies de fauche annuelle ou biennale, enherbement des allées, création de zones refuge pour la faune



Les agents mettent tout en œuvre pour embellir notre cadre de vie tout en adoptant de nouvelles méthodes de travail. Lors des périodes de pousse rapide de la végétation, nous sollicitons votre regard bienveillant.

Lorsque vous voyez une allée s'enherber...

... c'est meilleur pour votre santé

Les surfaces sablées sont désormais réduites et partiellement remplacées par des surfaces de pelouse. Les cheminements sont maintenus par une tonte fréquente. Si le chemin est utilisé, un routin se formera naturellement.



Lorsque vous voyez de l'herbe haute...

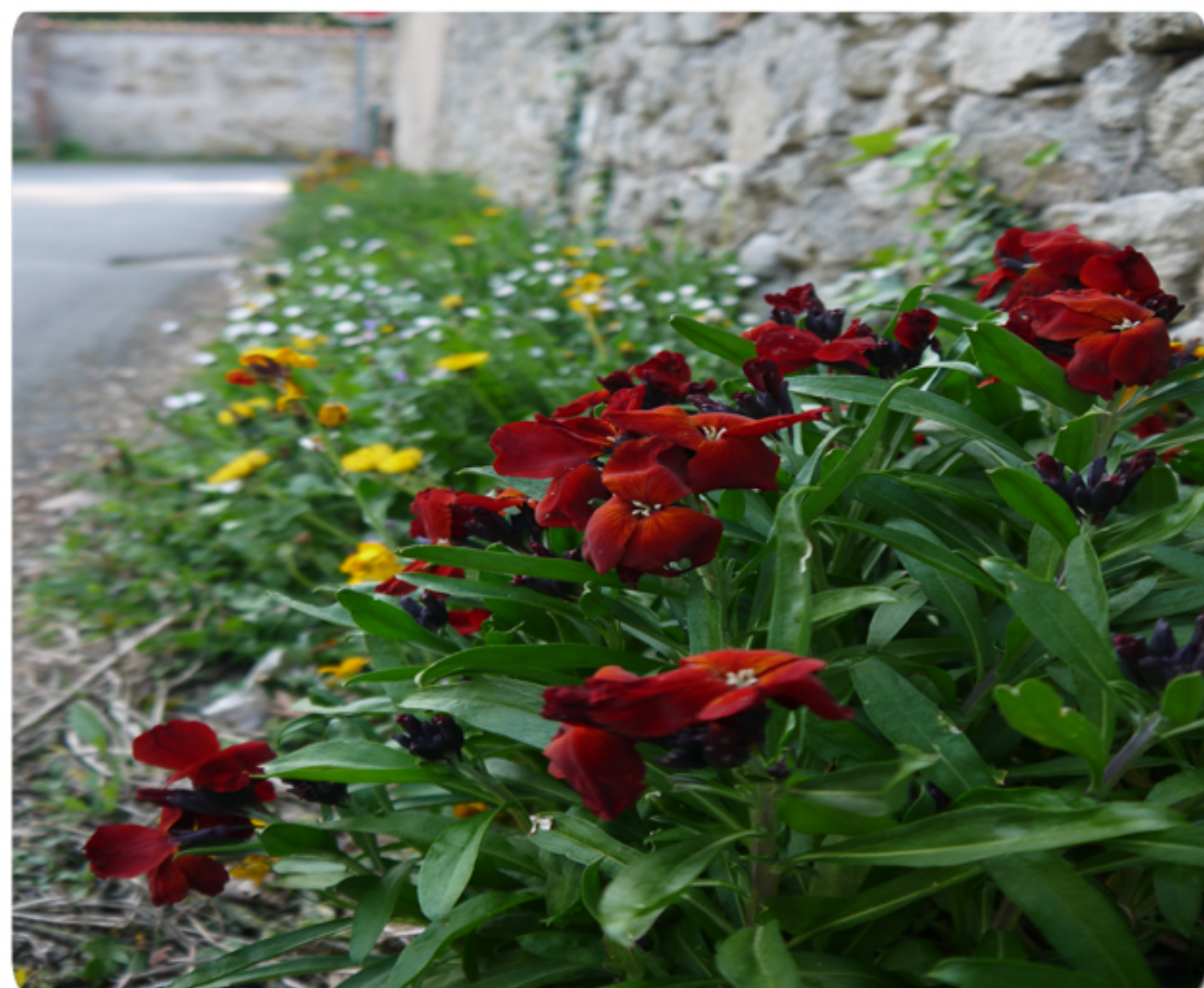
... cela favorise la biodiversité et la pollinisation

Laisser pousser l'herbe toute une année pour ne la faucher qu'en juillet ou septembre permet aux plantes sauvages de se ressemer. D'année en année, la diversité s'installera dans cet espace contribuant à son fleurissement naturel et à sa pollinisation. Les herbes folles offrent un lieu de vie et de nourriture à de nombreux organismes. Les cheminements et aires de loisirs (pique-nique...) seront tondus régulièrement.



Lorsque vous voyez des fleurs en pieds de murs...

... c'est une nouvelle manière d'embellir l'espace public



Le semis ou la plantation de fleurs vivaces est une solution pour accompagner la végétation spontanée qui s'invite dans les interstices.

Ensemble pour le zéro pesticide

Dans les espaces verts, sur les terrains de sports, dans les cimetières, les Services de la ville s'organisent pour gérer la végétation spontanée. Les rues sont balayées régulièrement pour limiter la pousse de l'herbe dans les caniveaux et sur le bord du trottoir. Chacun est invité à désherber manuellement les herbes folles qui fleurissent sur sa limite de propriété. Un geste civique indispensable qui peut être proposé dans son voisinage aux personnes qui peinent à assurer cet entretien.

